



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par Monsieur Xavier PISSART demeurant 65, Avenue Puvis de Chavannes 92400 COURBEVOIE (France).

Le terrain concerné est situé Ham, 42 à 4130 Esneux et cadastré division 1, section B n°376E.

La demande vise les travaux suivants : Pose de 12 panneaux photovoltaïques sur le toit de l'extension en pente de 10° vers le jardin et non visible de l'ensemble du site classé, et présente les caractéristiques suivantes : application de l'article D.IV.40, alinéa 4 du CoDT : demande relative à la construction, la reconstruction ou la transformation d'un bien inscrit sur la liste de sauvegarde, classé, situé dans une zone de protection ou visés à la carte archéologique au sens du Code wallon du Patrimoine

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - **D.IV.40** - du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34.**

L'enquête publique est ouverte le 24 juin 2024 et clôturée le 8 juillet 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par télécopie au numéro 04/380.22.93 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be ;
- remises au service urbanisme dont les bureaux se trouvent place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : PU 2024-049 PISSART.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête **uniquement sur rendez-vous**, auprès de Mme Florine PARIZEL, Architecte communale

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 8 juillet 2024 à 9:00 à l'Administration communale, Service Urbanisme uniquement sur rendez-vous.

L'Architecte communale chargée de donner des explications sur le projet est Mme Florine PARIZEL dont le bureau se trouve place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.